

Gangs : Les recrutements d'enfants en Haïti multipliés par trois en un an, selon l'UNICEF

Le Nouvelliste
12 févr. 2026



Le nombre d'enfants recrutés et utilisés par des groupes armés en Haïti atteint des records, avec une augmentation de 200 % en 2025, selon les estimations.

Cela reflète une dépendance croissante à l'exploitation des enfants, dans un contexte de violence persistante des groupes armés, a déclaré l'UNICEF aujourd'hui, à l'occasion de la commémoration de la Journée de la main rouge, a indiqué l'UNICEF dans un communiqué, jeudi 12 février 2026.

La situation des enfants en Haïti reste critique. Plus de 1,4 million de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, dont plus de la moitié sont des enfants confrontés à des crises multiples, notamment la violence armée, les catastrophes naturelles et l'extrême pauvreté. Ces conditions ont alimenté la croissance des groupes armés, forçant de plus en plus d'enfants à les rejoindre, selon ce communiqué.

« Les droits des enfants sont non négociables », a déclaré la Directrice générale de l'UNICEF, Catherine Russell, citée dans ce communiqué. « Chaque enfant doit être protégé. Et chaque enfant recruté ou utilisé par des groupes armés doit être libéré et accompagné afin qu'il puisse guérir, reprendre le chemin de l'apprentissage et se construire un avenir », a-t-elle poursuivi.

Le recrutement et l'utilisation d'enfants par des groupes armés constituent une violation grave de leurs droits, et enrôler des enfants, quel que soit leur âge, dans des groupes armés est une violation du droit international. Le recrutement dans des groupes armés expose les enfants à de multiples risques, y compris à des blessures, des mutilations ou la mort au combat, à des abus sexuels, psychologiques et physiques, et à la détention arbitraire, tout en perturbant leur accès à l'éducation, ce qui compromet leur sécurité, leur bien-être et leur développement dans son ensemble, selon l'UNICEF.

Les enfants en Haïti sont souvent contraints de rejoindre des groupes armés pour subvenir aux besoins de leur famille ou après avoir reçu des menaces directes à leur rencontre ou à l'encontre de leurs proches. D'autres sont recrutés après avoir été séparés de leur famille, se tournant vers des groupes armés afin d'assurer leur survie et de trouver une protection, a indiqué le communiqué de l'UNICEF.

Depuis la signature du Protocole de transfert en janvier 2024, l'UNICEF et les acteurs de la protection de l'enfance ont pu identifier plus de 500 enfants associés à des groupes armés et leur fournir des services de protection et de réintégration spécialisés dans tout le pays, a informé l'agence onusienne.

Avec le Ministère des affaires sociales et du travail (MAST), l'Institut haïtien du bien-être social et de recherche (IBESR), le Ministère de la justice (MOJ), le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle (MENFP), le Ministre (délégué) à la solidarité et aux affaires humanitaires, et en coordination avec la société civile, les organismes de l'ONU, les partenaires humanitaires et la communauté internationale, l'UNICEF fournit aux enfants et aux familles touchés par la violence les services suivants :

- Un soutien psychosocial, une prise en charge personnalisée, une orientation vers des services de santé et de protection, un soutien à l'éducation et des espaces d'apprentissage temporaires là où c'est nécessaire, ainsi

qu'une assistance pour la recherche et la réunification des familles lorsque cela est possible, le tout fourni dans le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant.

- La prévention du recrutement et la réintégration/réadaptation à travers le programme PREJEUNES qui aide les adolescents et les jeunes à sortir des groupes armés et qui protège ceux qui risquent de les rejoindre en réduisant les vulnérabilités, en renforçant les environnements protecteurs et en soutenant l'inclusion sociale.

L'UNICEF appelle les autorités nationales et toutes les parties prenantes à consolider les systèmes de protection de l'enfance, à garantir un accès sûr et durable aux services essentiels, et à renforcer les services de recherche et de réunification des familles lorsque cela respecte l'intérêt supérieur de l'enfant et peut être fait en toute sécurité. Les communautés ont également un rôle crucial à jouer dans la prévention, y compris à travers des réseaux de protection de l'enfance locaux et communautaires, et des systèmes de signalement sûrs et confidentiels qui peuvent rapidement mettre en relation les enfants risquant d'être recrutés avec des services d'accompagnement. En parallèle, l'UNICEF appelle les gouvernements donateurs, le secteur privé et autres à promouvoir les programmes de soutien essentiels pour les enfants et les familles touchés par la violence, qui manquent considérablement de financements.

« Les enfants associés à des groupes armés ne doivent pas être traités comme des responsables », a déclaré Catherine Russell. « Ils doivent bénéficier de services de réintégration appropriés et être protégés contre des risques supplémentaires, la stigmatisation ou des représailles », a indiqué communiqué de l'UNICEF